

VIE
ASSOCIATIVE

HEBERGEMENT

EMPLOI

MIGRANTS

SANTE

PARTICIPATION



CONSEILS ET FORMATIONS

2021

FAS OCCITANIE



Fédération
des acteurs de
la solidarité

OCCITANIE

[/WWW.FEDERATIONSOLIDARITE.ORG/OCCITANIE](http://WWW.FEDERATIONSOLIDARITE.ORG/OCCITANIE)

SOMMAIRE

CONSEILS et FORMATIONS 2021

Fédération des acteurs de la solidarité Occitanie

Table des matières

Fiches détaillées des formations 2021	14
<i>L'offre de conseil et/ou formations en intra</i>	28
INFORMATIONS PRATIQUES	33
<i>Annexe 1 : Le catalogue de la plateforme- IRIO</i>	34

Fédération des acteurs de la solidarité Occitanie
Siège Social et Administratif : 815 La Pyrénéenne 31670 LABEGE
Tél : 05 34 31 40 29 – occitanie.siege@federationsolidarite.org

Site Montpellier : 3 rue Charles Didion, 34000 Montpellier
Tél : 04 34 35 66 04 – occitanie.montpellier@federationsolidarite.org

La formation

Forte de son expertise et de sa posture de réseau, la Fédération des acteurs de la solidarité Occitanie déploie depuis de nombreuses années une offre de formation professionnelle ainsi que des missions de conseils au plus près des besoins des acteurs de la solidarité.

Accueillir, accompagner des personnes en situation d'exclusion dans leur accès à la santé, à l'emploi, au logement, les aider à retrouver leur place dans notre société, est exigeant. Cela nécessite une mise à jour permanente de nos connaissances et de nos pratiques qui doivent être adaptées aux besoins des personnes et au contexte socio-économique de plus en plus contraignant. C'est pourquoi, la Fédération se doit d'être un acteur dynamique de la formation des professionnels du travail social. Ainsi, nous nous attachons, cette année encore, à mettre notre expertise à votre disposition, à vous proposer des modules de formation visant à actualiser et enrichir vos pratiques.

Nos formations offrent l'opportunité de rencontres et d'échanges entre les professionnels de secteurs et de territoires différents. Animées par des formateurs sélectionnés par la FAS, nos formations font l'objet d'une évaluation par les stagiaires et sont ainsi actualisées et revisitées chaque année. Elles proposent une vision directement utilisable et applicable dans le quotidien professionnel.

Notre offre est présentée en cinq grandes parties : vie associative, santé, migrants, emploi, participation.

Les modules peuvent être organisés **en « inter » ou en « intra »**. De même, nous sommes en mesure de construire avec vous d'autres modules, en fonction des besoins spécifiques de votre équipe.

Le conseil

La FAS Occitanie, peut vous accompagner dans toute conduite de projet spécifique, de façon ponctuelle ou sur la durée.

Notre rôle, en tant que fédération, est ainsi de vous proposer des accompagnements sur-mesure, allant bien au-delà d'une simple mission de consulting, et qui permettent de lier finement les enjeux politiques, stratégiques et techniques qui font la complexité mais aussi la richesse de vos organisations au service des personnes accompagnées.

Choisir de se former avec la Fédération, c'est choisir de partager les valeurs de solidarité, de citoyenneté et de respect de la personne.

La Fédération des acteurs de la solidarité Occitanie et son équipe de salarié.e.s s'engagent à vos côtés et vous remercient de la confiance que vous nous accordez en nous choisissant comme partenaire de vos formations et conseils.

Vous trouverez à la fin du catalogue de la FAS, les formations proposées par la plateforme de professionnalisation de l'inter réseaux IAE, IRIO dont la FAS est partie prenante.

Les formations FAS Occitanie 2021

Toutes nos formations peuvent être déclinées en intra

Vie associative

	OBJECTIFS	PUBLIC	Durée / Date / Lieu	Intervenants	Coût
Rôles et fonctions des administrateurs et membres du bureau au sein d'une association	<ul style="list-style-type: none"> - Aider à une meilleure maîtrise des responsabilités associatives afférentes à la fonction de responsable associatif - Favoriser le fonctionnement pérenne de l'association dans un contexte de fortes contraintes administratives, politiques et budgétaires 	Les administrateurs bénévoles des associations adhérentes et/ou partenaires de la Fédération.	1 ^{er} Octobre 2021	Administrateurs de la FAS Occitanie	<i>Adhérents : 50 euros TTC euros</i> <i>Non adhérents : 75 euros TTC</i>
Le secteur de la lutte contre les exclusions : comprendre les dispositifs	<ul style="list-style-type: none"> - Appréhender les différents champs d'intervention des associations adhérentes de la FNARS et les dispositifs nationaux de référence - Connaître les différents publics, acteurs et financeurs de chaque dispositif - Se repérer dans la complexité des dispositions législatives et réglementaire 	Les administrateurs de nos associations adhérentes et principalement les bénévoles qui ne sont pas issus du secteur de la lutte contre les exclusions.	09 Novembre 2021	Lise Combes, Déléguée régionale adjointe de la Fédération	<i>Action financée avec le Soutien du FDVA</i>

La participation des personnes accompagnées

	OBJECTIFS	PUBLIC	Durée / Date / Lieu	Intervenants	Coût
<p>La participation des personnes accueillies / accompagnées, cela s'apprend !</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Acquérir et/ou enrichir ses connaissances et compétences sur la participation des personnes accueillies / accompagnées - Mieux comprendre les enjeux de la participation pour permettre aux personnes de participer de manière active et positive - Acquérir des repères méthodologiques pour l'élaboration et la conduite de démarches participatives - Pouvoir développer des outils et méthodes d'animation créatives pour favoriser l'implication et l'expression des personnes 	<p>Les personnes accueillies ou accompagnées par les structures sociales ou associations, désireuses de s'investir activement dans les instances de participation.</p> <p>Les bénévoles et professionnels des associations qui souhaitent s'engager au côté et avec les personnes dans ce processus participatif.</p>	<p>2 jours Septembre 21</p>	<p>Virginie Matteoni, Chargée de mission participation au sein de la Fédération</p>	<p><i>Adhérents : 50 euros TTC</i></p> <p><i>Non adhérents : 75 euros TTC</i></p> <p>Non payant pur les personnes accompagnées</p>

Accompagnement, hébergement et insertion

	OBJECTIFS	PUBLIC	Durée / Date / Lieu	Intervenants	Coût
La loi DALO et sa mise en œuvre	<ul style="list-style-type: none"> - Comprendre l'esprit, les principes contenus dans la loi DALO et dans la jurisprudence - Connaître le fonctionnement des commissions de médiation DALO - Connaître les voies de recours aux différents stades de la procédure - Mieux identifier et orienter les demandeurs pouvant bénéficier du Droit au logement ou à l'hébergement opposable - Distinguer ce qui relève de la loi et ce qui relève de la mauvaise pratique sur le territoire concerné - Mieux accompagner les demandeurs dans leurs démarches pour la mise en œuvre de leur droit au logement et l'hébergement 	<p>Les intervenants associatifs (travailleurs sociaux, bénévoles, ...)</p> <p>Des structures de l'AHJ de la région Occitanie</p>	<p>1 journée, le 12 avril 2021 en visioconférence</p>	<p>Diane FORIN, déléguée de l'association DALO</p>	<p><i>Adhérents : 120 euros</i></p> <p><i>Non adhérents : 160 euros</i></p>

Accompagnement, hébergement et insertion

	OBJECTIFS	PUBLIC	Durée / Date / Lieu	Intervenants	Coût
"Logement d'abord : favoriser l'accès et le maintien dans le logement dans une logique d'aller vers et d'empowerment »	<ul style="list-style-type: none"> - Connaître et comprendre l'évolution récente des politiques publiques d'hébergement et d'accès au logement ; - Identifier les changements de posture professionnelle qui en découlent ; - Identifier les dispositifs et les outils mobilisables par les travailleurs sociaux dans le cadre de l'accompagnement dans le logement - Repérer les synergies appelées à se mettre en œuvre entre les bailleurs sociaux et d'autres professionnels du social et de la santé ; - Appréhender les innovations sociales liées aux principes du logement d'abord. 	<p>Les travailleurs sociaux et cadres de direction des établissements d'hébergement et CHRS, notamment collectifs, du secteur social de la région Occitanie.</p>	<p>2 jours en visioconférence</p>	<p>Intervenants divers, selon les territoires</p>	<p><i>Adhérents : 170 euros TTC par jour soit 340 euros TTC le module</i></p> <p><i>Non adhérents : 250 euros TTC par jour soit 500 euros TTC le module</i></p>
Demande d'asile et droits des étrangers	<ul style="list-style-type: none"> - Connaître l'incidence de la loi du 29 juillet 2015 et du 11 Septembre 2018 sur l'accompagnement des demandeurs d'asile - Connaître les différentes modalités d'admission au séjour et les démarches d'accompagnement possible 	<p>Les travailleurs sociaux, bénévoles, responsables, directeurs de lieux d'accueil et d'hébergement susceptibles de recevoir des personnes de nationalité étrangère.</p>	<p>Possibilité en intra ou inter associations sur demande</p>	<p>Maître Brel, Avocat</p>	<p><i>Possibilité en intra ou inter associations sur demande</i></p> <p><i>Sur devis</i></p>

Accompagnement, hébergement et insertion

	OBJECTIFS	PUBLIC	Durée / Date / Lieu	Intervenants	Coût
Clinique et migrations	<ul style="list-style-type: none"> - Interroger le rôle de la culture dans le rapport à soi, à l'autre et à l'environnement ; - Apporter des éléments de clinique relatifs aux répercussions potentielles de la migration sur les dimensions physique et psychosociales, dans différentes périodes de la vie des personnes - Donner des méthodes aux accompagnants pour réfléchir et construire collectivement leurs accompagnements des personnes sur les plans corporels et psychosociaux. 	<p>Les professionnels participants à l'accompagnement de personnes migrantes</p>	<p>Le 12, 13 Avril et 17 Mai Carcassonne</p>	<p>Leila El Allaly, Psychologue Clinicienne au sein de l'Equipe Mobile Psychiatrie Précarité du Centre Médico-Psychologique de l'Ariège</p>	<p><i>Action collective financée par l'OPCO santé, UNIFAF</i></p>
Accompagnement des MNA, repères juridiques 	<ul style="list-style-type: none"> - Conditions de prise en charge des mineurs non accompagnés (MNA) - L'accompagnement dans le cadre de la protection de l'enfance - La demande d'asile - La demande d'admission au séjour - Les recours contre les décisions défavorables. 	<p>Les professionnels participants à l'accompagnement des mineurs non accompagnés</p>	<p>Possibilité en intra ou inter associations sur demande</p>	<p>Maître Brel, Avocat</p>	<p><i>Possibilité en intra ou inter associations sur demande Sur devis</i></p>

SANTÉ

	OBJECTIFS	PUBLIC	Durée / Date / Lieu	Intervenants	Coût
Accompagner des personnes avec des problématiques d'addictions	<ul style="list-style-type: none"> - Acquérir des connaissances sur les produits psychoactifs et la législation concernant les stupéfiants - Comprendre le sens et les mécanismes des addictions - Savoir repérer les situations à risques - Réfléchir aux principes facilitant l'accompagnement - Savoir aborder la question des consommations avec une personne - Interroger le fonctionnement de la structure et ses interactions sur les addictions - Connaître le réseau 	Les professionnels et bénévoles des secteurs de l'AHJ et de l'IAE adhérents de la F.A.S Occitanie	2+1 jours Toulouse	Multiples intervenants des secteurs du soin en addictologie, de l'AHJ et de l'IAE	Les frais pédagogiques sont financés par l'ARS Occitanie
CHRS et SIAE face à la pathologie mentale-	<ul style="list-style-type: none"> - Définir la névrose et la psychose et préciser leurs distinctions ; - Préciser les différentes formes de névrose et de psychose et leurs traits caractéristiques ; - Eclairer sur leurs incidences sur la relation d'accompagnement et le parcours d'insertion ; - Interroger la position de l'intervenant social par rapport aux autres professionnels 	Professionnels et bénévoles des secteurs de l'AHJ et de l'IAE adhérents de la F.A.S Occitanie	3 jours	Leila El Allaly, Psychologue Clinicienne au sein de l'Equipe Mobile Psychiatrie Précarité du Centre Médico-Psychologique de l'Ariège	Les frais pédagogiques sont financés par l'ARS Occitanie

SANTÉ					
	OBJECTIFS	PUBLIC	Durée / Date / Lieu	Intervenants	Coût
<p>NOUVEAU</p> <p>LHSS_LAM_ACT "Construire un parcours en santé avec des personnes en situations de précarité"</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Rappeler ou approfondir les connaissances sur les inégalités sociales de santé - Apporter des éléments complémentaires de compréhension du rapport aux soins et aux soignants des personnes en situations de précarité - Présenter et discuter des démarches de prévention et d'Education Thérapeutique du Patient avec des personnes en situations de précarité - Appréhender la diversité des intervenants sociaux et médico-sociaux pour construire un accompagnement global 	<p>Les médecins et infirmiers de LHSS, ACT et LAM de la région Occitanie</p>	<p>3 jours</p>	<p>Les intervenants sont issus d'organisations variées : structures de recherche et d'observation sur la santé, dispositifs de médiation santé et de soin, collectifs de personnes accompagnées et fédérations d'acteurs de structures sociales, médico-sociales et sanitaires.</p>	<p><i>Action financée par l'ARS</i></p> <p><i>Les frais de déplacement et de repas sont à la charge des participants.</i></p>

IAE/EMPLOI

	OBJECTIFS	PUBLIC	Durée / Date / Lieu	Intervenants	Coût
Innover dans vos accompagnements avec de nouveaux outils	<ul style="list-style-type: none"> - Reconsidérer et utiliser la notion de « cadre de référence » ; - Reconsidérer et utiliser la notion de « sens » ; - Utiliser le modèle CVBLP (Croyances, Valeurs, Besoins, Limites, Parasites) - Exploiter les « ressources » pour agir positivement sur l'estime de soi des personnes accompagnées ; - Utiliser la démarche Appreciative Inquiry - Utiliser de nouveaux outils qui pourront être mis en application immédiate dans les accompagnements. 	<p>Les conseiller.ère.s en insertion professionnelle, Conseiller.ère.s à l'emploi, et toute personne en position d'accompagnement professionnel</p>	<p>2 +1 jour Narbonne Prochaine session : 27 et 28 Mai et 25 juin</p>	<p>Véronique Vigreux Formatrice consultante et directrice d'un ACI</p>	<p><i>Adhérents : 170 euros TTC par jour soit 510 euros TTC le module</i></p> <p><i>Non adhérents : 250 euros TTC par jour soit 750 euros TTC le module</i></p>
Médiation Active 	<ul style="list-style-type: none"> - Interroger sa posture professionnelle ; - Connaitre les principes et leviers de la médiation active ; - Savoir intégrer et adapter ces principes aux outils utilisés ; - Accroître les opportunités de mise en situation professionnelle en entreprise des salarié.e.s en insertion ; - Développer la qualité et la quantité des coopérations avec les employeurs et les salariés sur la médiation active ; - Participer à la création d'une culture partagée 	<p>Les CIP, Encadrants techniques, direction des SIAE</p>	<p>2+1 jour Prochaine session : 29, 30 MARS et 3 MAI Lieu à déterminer</p>	<p>Laetitia Bicheron, chargée de mission Emploi et formatrice dans le cadre du programme SEVE EMPLOI</p>	<p><i>Adhérents Fédération : 170 € TTC par jour soit 510 euros TTC le module</i></p> <p><i>Non adhérents Fédération : 250 € TTC par jour soit 750 euros TTC le module</i></p>

IAE/EMPLOI

	OBJECTIFS	PUBLIC	Durée / Date / Lieu	Intervenants	Coût
Accompagner les personnes en recherche d'emploi à l'usage du numérique	<p>Apporter compétences et outils aux professionnels des secteurs de l'AHI ou de l'IAE accompagnant des personnes en recherche d'emploi</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mieux appréhender les questions de posture, d'éthique et de confidentialité dans l'utilisation du numérique - Mieux appréhender les enjeux du numérique liés à la recherche d'emploi - Identifier des outils et adapter une pédagogie dans sa pratique d'accompagnement professionnel 	<p>La formation s'adresse à tout professionnel accompagnant des secteurs AHI ou IAE, souhaitant développer ses compétences en accompagnement des personnes en recherche d'emploi à l'usage du numérique.</p>	<p>-Lundi 14 et mardi 15 juin , journée entière à Toulouse</p> <p>Lundi 21 Juin , matinée/ distanciel</p> <p>Vendredi 02 juillet, matinée/ distanciel</p>	<p>Adpei</p>	<p><i>Adhérents : 170 euros TTC par jour soit 510 euros TTC le module</i></p> <p><i>Non adhérents : 250 euros TTC par jour soit 750 euros TTC le module</i></p>

IAE/EMPLOI

	OBJECTIFS	PUBLIC	Durée / Date / Lieu	Intervenants	Coût
Appui juridique des Associations intermédiaires	<ul style="list-style-type: none"> - Connaitre le droit du travail applicable aux associations intermédiaires faisant de la mise à disposition - Identifier les responsabilités en cas de dommages ou d'accidents pendant les mises à disposition - Prendre conscience de la nécessité de la formalisation des actions de suivi et d'accompagnement - Maitriser les règles du CDD - Connaitre les différents types de contrat de travail - Identifier les zones de risque juridique et de contentieux - Anticiper les problématiques de fin de contrat et de sortie du parcours d'insertion - Adapter vos pratiques professionnelles à partir de l'analyse des documents de votre association 	<p>Direction et responsable financier, RH des associations intermédiaires.</p>	<p>2 jours 4eme trimestre 2021</p>	<p>Vanessa SOMMIER Avocate associée Cabinet PRAGMATIS.</p>	<p><i>Tarif adhérents FAS : 330 euros TTC jour soit 660 euros TTC</i></p> <p><i>Tarif pour les associations intermédiaires non adhérentes : 430 euros jours soit 860 euros TTC</i></p>



Fiches détaillées des formations 2021

**Fédération des acteurs
de la solidarité Occitanie**

Vie associative

Rôles et fonctions des administrateurs et membres du bureau au sein d'une association

CONTEXTE	Besoin des bénévoles en responsabilité dont les motivations sont très variées pour maîtriser leurs responsabilités associatives et besoin des associations afin de favoriser un fonctionnement pérenne.
OBJECTIFS	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Aider à une meilleure maîtrise des responsabilités associatives afférentes à la fonction de responsable associatif ; ▪ Favoriser le fonctionnement pérenne de l'association dans un contexte de fortes contraintes administratives, politiques et budgétaires.
CONTENU	<p>Dans le cadre d'une action de formation, il s'agira de définir et présenter :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Les principes caractéristiques d'une association ▪ Les statuts comme acte fondateur et fondamental de l'association ▪ Les différentes fonctions, missions, responsabilités et devoirs : Le Conseil d'Administration, Le bureau et ses membres - Le-la Président-e, les Vice-Président-e-s, le-la Secrétaire Général-e, le-la Trésorier-ère ▪ La coexistence des bénévoles et des salarié-es ▪ Le projet associatif ▪ Le budget de l'association
METHODE	La formation apportera des éléments théoriques et juridiques et sera également fondée sur un échange d'expérience et de pratique. Les méthodes d'animation utilisées seront participatives, pour s'adapter aux stagiaires.
PARTICIPANTS	<p>Cette formation est destinée aux administrateurs bénévoles de la fédération, des associations adhérentes et/ou partenaires de la fédération.</p> <p>Minimum : 7 personnes, Maximum 12 personnes.</p>
INTERVENANTS	Intervenant : Administrateurs de la Fédération des acteurs de la solidarité
DUREE / DATES	01/10/21
COUT	Adhérents : 50 euros TTC Non adhérents : 75 euros TTC
LIEU	A confirmer
CONTACT	<p>Lise Combes - 04 34 35 66 04 - 06 27 95 06 08</p> <p>lise.combes@federationsolidarite.org</p>

Vie associative

Le secteur de la lutte contre les exclusions : comprendre les dispositifs

CONTEXTE	<p>Sur le champ de la lutte contre les exclusions (hébergement, logement, emploi, santé, citoyenneté) les types de structures comme les dispositifs sont nombreux. Les administrateurs ou bénévoles participent à un certain nombre de réunions institutionnelles dans lesquelles ils représentent leur association et la FNARS. Il est important qu'ils connaissent les mesures dans lesquelles leur association est amenée à jouer un rôle.</p>
OBJECTIFS	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Appréhender les différents champs d'intervention des associations adhérentes de la fédération et les dispositifs nationaux de référence ▪ Connaître les différents publics, acteurs et financeurs de chaque dispositif ▪ Se repérer dans la complexité des dispositions législatives et réglementaires
CONTENU	<p>Il s'agira lors d'une journée régionale de proposer aux administrateurs de nos associations un éclairage sur les dispositifs de lutte contre les exclusions en termes de :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Accueil et orientation ▪ Hébergement, logement ▪ Emploi, activité et revenu ▪ Santé ▪ Justice ▪ Asile <p>dans le cadre de l'accompagnement social global</p>
METHODE	<p>Apports théoriques en fonction de la connaissance initiale des stagiaires et de leurs besoins exprimés et l'objectif sera aussi de permettre une interactivité entre les participants.</p>
PARTICIPANTS	<p>Les administrateurs de nos associations adhérentes et principalement les bénévoles qui ne sont pas issus du secteur de la lutte contre les exclusions.</p> <p>Minimum : 7 personnes, Maximum 12 personnes.</p>
INTERVENANT	<p>Lise Combes, déléguée régionale adjointe de la Fédération des acteurs de la solidarité Occitanie</p>
DUREE / DATES	<p>09/11/21</p>
COUT	<p>Adhérents : formation financée par la FDVA</p>
LIEU	<p>A confirmer</p>
CONTACT	<p>Lise Combes - 04 34 35 66 04 - 06 27 95 06 08</p> <p>lise.combes@federationsolidarite.org</p>

Participation des personnes accueillies / accompagnées

La participation des personnes, cela s'apprend !

Formation transversale

CONTEXTE	Cette action s'inscrit dans le cadre de la mise en place de la participation prévue en interne par les structures sociales et médico-sociales par la loi du 2 janvier 2002 mais aussi dans les instances d'élaboration et de suivi des politiques publiques (commission RSA, SIAO, CNLE, CRHH...).
OBJECTIFS	<p>Cette formation propose aux bénévoles (personnes accueillies/accompagnées, professionnels, administrateurs) :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ D'acquérir et/ou d'enrichir leurs connaissances et compétences sur la participation des personnes accueillies et/ou accompagnées ▪ De mieux comprendre les enjeux de la participation pour permettre aux personnes de participer de manière active et positive ▪ D'acquérir des repères méthodologiques pour l'élaboration et la conduite de démarches participatives ▪ De développer des outils et méthodes d'animation créatives pour favoriser l'implication et l'expression des personnes
CONTENU	<p>Une formation sur deux jours qui abordera :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Les différentes formes et enjeux de la participation ▪ Le cadre règlementaire de la participation des personnes accueillies/accompagnées ▪ Les étapes et leviers pour la mise en œuvre d'une démarche participative ▪ L'animation de groupe et facilitation de l'expression des personnes : <ul style="list-style-type: none"> ○ Rôle et postures de l'animateur ○ Outils et méthodes d'animation de groupe (photos langage, world café...) ▪ Les enjeux du rôle de représentant des personnes accueillies ▪ Pendant la formation, les méthodes d'animation utilisées seront participatives, pour s'adapter aux participants et leur permettre d'être déjà dans un processus participatif.
METHODE	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Méthode participative ▪ Réflexions en groupe / ateliers ▪ Partages de pratiques
PARTICIPANTS	<p>Les personnes accueillies ou accompagnées par les structures sociales ou associations, désireuses de s'investir activement dans les instances de participation, mais aussi les bénévoles des associations qui souhaitent s'engager au côté et avec les personnes dans ce processus participatif.</p> <p>Minimum : 7 personnes, Maximum 12 personnes.</p>
INTERVENANT	Virginie Mattéoni, chargée de mission hébergement/logement et participation au sein de la Fédération
DUREE / DATES	2 jours, A confirmer
COUT	Adhérents : 50 euros TTC Non adhérents : 75 euros TTC Non payant pour les personnes accueillies
LIEU	A confirmer
CONTACT	<p>Virginie Mattéoni - 05 34 31 40 29 - 07 61 80 99 37</p> <p>virginie.matteoni@federationsolidarite.org</p>

Accompagnement, hébergement et insertion

La loi DALO et sa mise en œuvre

CONTEXTE	<p>La loi DALO a été votée il y a plus de 10 ans, mais sa mise en œuvre n'est pas sans poser de difficultés. Afin de permettre aux associations d'accompagner au mieux les personnes souhaitant faire valoir ce droit, il s'agit de les former à la fois au contenu de la loi, aux interprétations des critères conforme à celle-ci, et aux recours possibles en cas de non-respect du droit.</p>
OBJECTIFS	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Comprendre l'esprit, les principes contenus dans la loi DALO et dans la jurisprudence ▪ Connaître le fonctionnement des commissions de médiation DALO ▪ Connaître les voies de recours aux différents stades de la procédure ▪ Mieux identifier et orienter les demandeurs pouvant bénéficier du Droit au logement ou à l'hébergement opposable ▪ Distinguer ce qui relève de la loi et ce qui relève de la mauvaise pratique sur le territoire concerné ▪ Mieux accompagner les demandeurs dans leurs démarches pour la mise en œuvre de leur droit au logement et l'hébergement
CONTENU	<ul style="list-style-type: none"> □ Le contenu de la loi DALO <ul style="list-style-type: none"> ▪ Genèse et principes de la loi DALO ▪ Les critères généraux pour le DALO et le DAHO ▪ Les situations visées par la loi pour être reconnu prioritaire au titre du DALO ▪ L'examen des recours amiables par la Commission de médiation (composition, statut, fonctionnement et pouvoirs de la COMED) □ Les voies de recours prévues par la loi DALO <ul style="list-style-type: none"> ▪ Que faire en cas de décision de rejet de la commission de médiation? <ul style="list-style-type: none"> → Le recours gracieux → Le recours en excès de pouvoir ▪ Que faire une fois reconnu prioritaire ? ▪ Les voies de recours pour obtenir la mise en œuvre du DALO / DAHO <ul style="list-style-type: none"> → Le recours indemnitaire → Le recours injonction
METHODE	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Apport réglementaire et juridique ▪ Partage d'expériences et échanges sur des situations réelles
PARTICIPANTS	<p>Cette formation est proposée aux intervenants associatifs (travailleurs sociaux, bénévoles...) des structures de l'Accueil-Hébergement-Insertion (veille sociale, hébergement, logement adapté) de la région Occitanie.</p> <p>De 8 à 20 personnes maximum.</p>
INTERVENANT	Diane FORIN, Déléguée de l'association DALO
DUREE / DATES	1 jour : Le 12 avril 2021, 9h30 – 17h
COUT	Adhérents Fédération : 120 € TTC / Non adhérents Fédération : 160 € TTC
LIEU	A distance - En visioconférence
Contact	<p>Virginie MATTEONI - 05 34 31 40 29 / 07 61 80 99 37</p> <p>virginie.matteoni@federationsolidarite.org</p>

Accompagnement, hébergement et insertion

"Logement d'abord : favoriser l'accès et le maintien dans le logement dans une logique d'aller vers et d'empowerment"

CONTEXTE	<p>Le contexte institutionnel et le mouvement de réformes en cours au sein du secteur de l'hébergement et de l'accès au logement (réforme de la tarification CHRS, plan quinquennal logement d'abord,...) réinterrogent les pratiques d'accompagnement social des structures d'hébergement et services d'insertion dans le logement.</p> <p>La diversification et la transformation de l'offre d'hébergement et d'accès au logement amènent les professionnels à se questionner et à faire évoluer leurs postures, pratiques et outils d'accompagnement.</p>
OBJECTIFS	<ul style="list-style-type: none"> • Connaître et comprendre l'évolution récente des politiques publiques d'hébergement et d'accès au logement ; • Identifier les changements de posture professionnelle qui en découlent ; • Identifier les dispositifs et les outils mobilisables par les travailleurs sociaux dans le cadre de l'accompagnement dans le logement ; • Repérer les synergies appelées à se mettre en œuvre entre les bailleurs sociaux et d'autres professionnels du social et de la santé. • Appréhender les innovations sociales liées aux principes du logement d'abord
CONTENU	<p>Cadrage des principes du Logement d'abord et approche juridique hébergement / logement</p> <p>La démarche d'accompagnement dans le logement</p> <p>Accompagnement global et approche pluridisciplinaire dans le logement</p>
METHODE	<p>Les méthodes pédagogiques mobilisées étant fortement actives et participatives, le nombre de stagiaires par session devra être constitué à minima de 8 participants et au maximum de 14 personnes.</p>
PARTICIPANTS	<p>Les travailleurs sociaux et cadres de direction des établissements d'hébergement et CHRS, notamment collectifs, du secteur social de la région Occitanie.</p>
INTERVENANT	<p>Divers intervenants selon les territoires</p>
DUREE / DATES	<p>2 jours- En visio conférence</p>
COUT	<p>Adhérents Fédération : 170 € TTC par jour soit 340 euros TTC au total</p> <p>Non adhérents Fédération : 250 € TTC par jour soit 500 euros TTC au total</p>
CONTACT	<p>Virginie Mattéoni - 05 34 31 40 29 - 07 61 80 99 37</p> <p>virginie.matteoni@federationsolidarite.org</p>

Accompagnement, hébergement, et insertion

Demande d'asile et droit des étrangers

CONTEXTE	<p>Dans un contexte juridique en mouvance permanente, la réforme du droit d'asile vient redéfinir en profondeur la procédure et le modèle d'accueil des demandeurs d'asile. Les associations et les travailleurs sociaux sont en première ligne et sont concernés par cette réforme qui fera évoluer leurs missions à l'égard des migrants.</p> <p>Ils ont par ailleurs besoin d'être outillés pour accompagner les personnes qui, ayant été déboutées de leur demande d'asile, entreprennent les démarches administratives pour demander une admission au séjour.</p>
OBJECTIFS	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Former sur les nouvelles dispositions de la loi asile ▪ Connaître les différentes modalités d'admission au séjour et les démarches d'accompagnement possibles
CONTENU	<p>Le premier accueil des demandeurs d'asile (plate-forme de pré-accueil et guichet unique)</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ La domiciliation ▪ Les nouveaux types de procédures ▪ L'examen de la demande d'asile : examen prioritaire, présence du tiers ▪ L'allocation pour demandeur d'asile ▪ Droit du travail des demandeurs d'asile ▪ Les nouvelles situations d'accès à la protection et le contenu de la protection ▪ Modalités d'admission au séjour (différents titres de séjour / plein droit / pouvoir discrétionnaire) ▪ Conditions de présentation de la demande (présentation / enregistrement / instruction) ▪ Liens entre demande d'admission au séjour et droits sociaux ▪ Obligation à quitter le territoire avec délai / sans délai ▪ Que faire en cas de réponse négative / procédure contentieuse ? ▪ Placement en centre de rétention administratif et assignation à résidence
METHODE	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Apport théorique et juridique ▪ Partage d'expériences et de pratiques ▪ Exemples de cas et de jurisprudence
PARTICIPANTS	Les travailleurs sociaux, bénévoles, responsables, directeurs de lieux d'accueil et d'hébergement susceptibles de recevoir des personnes de nationalité étrangère. 10 à 15 stagiaires.
INTERVENANTS	Maître Jacques Brel, Avocat
DUREE / DATES	Possibilité en intra ou inter associations – devis à demander
COUT	Possibilité en intra ou inter associations – devis à demander
LIEU	Possibilité en intra ou inter associations – devis à demander
CONTACT	<p>Lise Combes - 04 34 35 66 04 - 06 27 95 06 08</p> <p>lise.combes@federationsolidarite.org</p>

Accompagnement, hébergement et insertion

Clinique et migrations

CONTEXTE	<p>Les professionnels du secteur social sont des interlocuteurs essentiels pour les personnes migrantes qui viennent chercher en France des soutiens dans leur démarche de migration.</p> <p>Cette migration, tant par ses motifs que par son processus peut impliquer des bouleversements variés chez les personnes qui la vivent et leur entourage : traumatismes physiques et/ou psychiques, ruptures et/ou recompositions de l'environnement social et/ou familial, remaniements identitaires</p>
OBJECTIFS	<p>Cette formation spécifique propose aux accompagnants :</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ de discuter des notions utiles à leur compréhension des personnes migrantes qu'ils accompagnent et à leur positionnement (migration, exil, culture, traumatisme ...) ■ d'interroger le rôle de la culture dans le rapport à soi, à l'autre et à l'environnement ; ■ d'apporter des éléments de clinique relatifs aux répercussions potentielles de la migration sur les dimensions physique et psychosociales, dans différentes périodes de la vie des personnes (enfance, adolescence, parentalité) ; ■ de donner des méthodes aux accompagnants pour réfléchir et construire collectivement leurs accompagnements des personnes sur les plans corporels et psychosociaux.
CONTENU	<p>L'approche interculturelle</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Clarification des concepts de culture et d'identité culturelle ■ Culture, rapport au corps, au soi, à l'Autre et au Monde ■ Limites ou obstacles à l'interculturalité ■ Quelle place de la culture dans la rencontre avec autrui ? <p>Cliniques de la migration, de l'exil et de l'asile</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Les différents types de migration ■ L'exil dans ses dimensions épistémologique, idéologique, politique ■ Vécus de l'exil et de la demande d'asile ■ La notion de traumatisme <p>Migration et temps de vie</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Périnatalité et migration ■ Parentalité et migration ■ Développement des enfants et des adolescents de familles migrantes <p>Construction collective des pratiques d'accompagnement</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Dispositifs et outils pour faire place à la diversité culturelle ■ La place de l'interprète ■ Pour une clinique transculturelle ■ Place du corps dans la pratique ■ Effets des traumatismes sur l'accompagnement et l'institution ■ Instances de régulation des pratiques
METHODE	<ul style="list-style-type: none"> ■ Apports théoriques ■ Etudes de cas à partir d'expériences de la formatrice et des participants ■ Discussion avec supports vidéo
PARTICIPANTS	Cette formation est proposée aux professionnels participants à l'accompagnement de personnes migrantes - 10 à 15 stagiaires
INTERVENANTS	Leila EL ALLALY, Psychologue Clinicienne au sein de l'Equipe Mobile Psychiatrie Précarité du Centre Médico-Psychologique de l'Ariège
DUREE / DATES	Le 12, 13 avril et 17 Mai 2021
COUT	Action collective financé par l'OPCO santé- réservé aux adhérents de cet OPCO
LIEU	Carcassonne
CONTACT	Lise Combes - 04 34 35 66 04 - 06 27 95 06 08 lise.combes@federationsolidarite.org

Accompagnement, hébergement et insertion

Accompagnement des mineurs non accompagnés

Repères juridiques

CONTEXTE	<p>Depuis mars 2016, le terme « mineur non accompagné » (MNA) est venu remplacer officiellement celui de « mineur isolé étranger » (MIE).</p> <p>Il n'existe pas de statut juridique propre aux MIE. Ces derniers se trouvent donc à un croisement, relevant à la fois du droit des étrangers et, au titre de l'enfance en danger, du dispositif français de protection de l'enfance, qui ne pose aucune condition de nationalité.</p> <p>Cette dualité imprègne l'ensemble des enjeux liés à la problématique des MNA. Pourtant, le statut d'enfant devrait prévaloir, conformément aux engagements de la France, au titre de la Convention internationale relative aux droits de l'enfant.</p>
OBJECTIFS	Cette formation spécifique propose aux accompagnants de disposer de repères juridiques pour accompagner au mieux les MNA
CONTENU	<ul style="list-style-type: none"> ▪ CONDITIONS DE PRISE EN CHARGE DES MINEURS NON ACCOMPAGNES - Détermination de la minorité - L'état civil - Recours contre les classements sans suite ▪ L'ACCOMPAGNEMENT DANS LE CADRE DE LA PROTECTION DE L'ENFANCE : - Droit commun de l'aide sociale à l'enfance - Dispositions spécifiques aux MNA ▪ LA DEMANDE DE CERTIFICAT DE NATIONALITE FRANÇAISE : ▪ LA DEMANDE D'ASILE : - Conditions d'octroi des protections internationales - Procédure de demande d'asile - Que faire en cas de refus ▪ LA DEMANDE D'ADMISSION AU SEJOUR : - Conditions de délivrance des titres de séjours - Conditions de renouvellement ▪ LES RECOURS CONTRE LES DECISIONS DEFAVORABLES. - OQTF - Recours TA et CAA - Conditions de mises à exécution des OQTF
METHODE	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Apport théorique et juridique ▪ Partage d'expériences et de pratiques ▪ Exemples de cas et de jurisprudence
PARTICIPANTS	Cette formation est proposée aux professionnels participants à l'accompagnement des mineurs non accompagnés - 10 à 15 stagiaires
INTERVENANTS	Maître Jacques Brel, Avocat
DUREE / DATES	Possibilité en intra ou inter associations – devis à demander
COUT	Possibilité en intra ou inter associations – devis à demander
CONTACT	Lise Combes - 04 34 35 66 04 - 06 27 95 06 08 lise.combes@federationsolidarite.org

SANTÉ

LHSS_LAM_ACT "Construire un parcours en santé avec des personnes en situations de précarité"

CONTEXTE	<p>Les personnes en situations de précarité que nous rencontrons pour échanger sur la santé soulignent l'importance de la qualité de leur relation avec les professionnels de santé pour s'engager dans un parcours de santé (disponibilité, prise en compte des dimensions psychologique, culturelle et sociale du soin ...). Les professionnels de santé avec lesquels nous échangeons aussi régulièrement nous rapportent par ailleurs rencontrer des difficultés spécifiques à l'accompagnement à la santé des personnes en situations de précarité (compréhension du rapport à la santé et aux soins, accompagnement de difficultés de santé spécifiques, construction d'un accompagnement global ...).</p> <p>Notre Fédération avec le soutien de l'Agence Régionale de Santé a donc construit à partir des préoccupations des uns et des autres une formation destinée à discuter et à enrichir les pratiques des professionnels de santé travaillant avec des personnes en situations de précarité à la construction de leur parcours en santé.</p>
OBJECTIFS	<p>Rappeler ou approfondir les connaissances sur les inégalités sociales de santé</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Apporter des éléments complémentaires de compréhension du rapport aux soins et aux soignants des personnes en situations de précarité ■ Présenter et discuter des démarches de prévention et d'Education Thérapeutique du Patient avec des personnes en situations de précarité ■ Appréhender la diversité des intervenants sociaux et médico-sociaux pour construire un accompagnement global
CONTENU	<p>Jour 1 : « Inégalités sociales de santé et accompagnement en santé des personnes en situations de précarité »</p> <p>Jour 2 : « Rapports aux soins et aux soignants des personnes en situation de précarité »</p> <p>Jour 3 : « Construire des démarches de prévention, d'ETP et une orientation avec les personnes en situation de précarité »</p>
PUBLICS CIBLES	Médecins et infirmiers de LHSS, ACT et LAM de la région Occitanie
INTERVENANT	Les intervenants sont issus d'organisations variées : structures de recherche et d'observation sur la santé, dispositifs de médiation santé et de soin, collectifs de personnes accompagnées et fédérations d'acteurs de structures sociales, médico-sociales et sanitaires.
DUREE / DATES	Formation de 3 jours
COUT	Action financée par l'ARS Occitanie
CONTACT	<p>Claire Faure Chargée de mission santé 06.26.91.74.12 claire.faure@federationsolidarite.org</p>

SANTE

Accompagner des personnes rencontrant des problématiques d'Addictions

CONTEXTE	<p>Les intervenants des secteurs de l’AHI et de l’IAE rencontrent en accompagnement des personnes qui consomment des produits psychoactifs. Il y a donc pour eux nécessité de mieux caractériser ce qu’est une addiction, d’en comprendre les origines, les incidences, de connaître les différentes manières de les accompagner et les acteurs de l’addictologie pour pouvoir construire leurs pratiques d’accompagnement en partenariat. Il y a aussi, pour eux, à réfléchir aux possibilités d’intégrer la réduction des risques et le soin dans le fonctionnement des établissements et, donc, à connaître la réglementation et à réfléchir le règlement intérieur. Une formation a donc été montée en partenariat avec la Fédération Addiction pour soutenir les professionnels dans la construction de leurs pratiques.</p>
OBJECTIFS	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Acquérir des connaissances sur les produits psychoactifs et la législation concernant les stupéfiants ▪ Comprendre le sens et les mécanismes des addictions ▪ Savoir repérer les situations à risques ▪ Réfléchir aux principes facilitant l’accompagnement ▪ Savoir aborder la question des consommations avec une personne ▪ Interroger le fonctionnement de la structure et ses interactions sur les addictions ▪ Connaître le réseau des dispositifs de prévention, de réduction des risques, de soin et savoir créer des partenariats
CONTENU	<p>Module 1 commun AHI / IAE (2 jours)</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Apport de connaissances sur les produits psychoactifs, la législation sur les stupéfiants ▪ Travail sur les représentations autour des usages ▪ Définition des types de risques liés aux usages ▪ Apports sur le concept de RdRD (Réduction des Risques et des Dommages) ▪ Echange avec des structures mettant en place des démarches originales de RdRD <p>Module 2 AHI (1 jour)</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Incidences des accompagnements sur les pratiques d’accompagnement en structure d’hébergement ▪ Témoignages de structures d’hébergement ayant mise en place des projets spécifiques sur les addictions (RdRD) ▪ Etude de cas <p>Module 2 IAE (1 jour)</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Sens des usages en situation professionnelles ▪ Réglementation concernant les addictions en milieu de travail ▪ Témoignage de structure IAE ayant modifié ses pratiques liées aux addictions ▪ Etude de cas
METHODE	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Apports théoriques ▪ Echanges collectifs à partir de situations amenées par les participants
PUBLICS CIBLES	Professionnels et bénévoles des secteurs de l’AHI et de l’IAE adhérents de la FAS Occitanie
INTERVENANT	Multiples intervenants des secteurs du soin en addictologie, de l’AHI et de l’IAE
DUREE / DATES	3 jours - A confirmer
COUT	Action financée par l’ARS Occitanie. Les frais de déplacement, d’hébergement et de repas sont à la charge des structures.
LIEU	A confirmer
CONTACT	Claire Faure Chargée de mission santé 06.26.91.74.12 claire.faure@federationsolidarite.org

SANTÉ

ROLE ET POSITION DES ACCOMPAGNANTS DES CENTRES D'HEBERGEMENT / LOGEMENTS ACCOMPAGNES ET DES STRUCTURES D'INSERTION PAR L'ACTIVITE ECONOMIQUE CONFRONTES A LA PATHOLOGIE MENTALE

CONTEXTE	<p>Les professionnels du secteur social sont de plus en plus amenés à gérer des situations complexes auprès d'un public en grande souffrance psychique. Parfois pas ou peu formé à l'accueillir, ils doivent pourtant parfois faire face à la folie, qui interroge la capacité des moyens) disponibles (personnels, d'équipe et institutionnels pour accompagner les personnes (compétences, outils, dispositifs, partenariats, ...) alors que dans le même temps se précarisent les moyens (financiers, temporels ...) des structures sanitaires et sociales pour remplir leurs missions.</p> <p>De manière à soutenir professionnels et structures du secteur social dans l'accompagnement des personnes cette formation propose :</p> <ul style="list-style-type: none"> - de donner des repères sur les différentes pathologies mentales, de manière à aider les professionnels à mieux comprendre les personnes qu'ils accompagnent, - d'éclairer sur les incidences des différentes pathologies mentales sur la relation d'accompagnement pour les aider à construire leurs pratiques professionnelles, - de les aider à construire leur position professionnelle en suscitant la réflexion sur les différents partenaires potentiels (CMP, EMPP ...) et sur les modes de collaboration possibles (création de réseau, intervision, supervision ...).
OBJECTIFS	<ul style="list-style-type: none"> ■ Définir la névrose et la psychose et préciser leurs distinctions ■ Préciser les différentes formes de névrose et de psychose et leurs traits caractéristiques ■ Eclairer sur leurs incidences sur la relation d'accompagnement et le parcours d'insertion ■ Interroger la position de l'intervenant social par rapport aux autres professionnels et les différents modes de collaboration possibles avec les partenaires.
METHODE	<ul style="list-style-type: none"> ■ Apports théoriques ■ Echanges collectifs à partir de situations amenées par les participants ■ Documentation : Synthèse des contenus théoriques avec illustration par des vignettes cliniques / Bibliographie conseillée / Glossaire des acteurs / Fiche pratique de la fédération « santé mentale » / Fiche exemple de modèles de collaboration secteur social - psychiatrie
PUBLICS CIBLES	Cette formation est proposée aux professionnels de l'accompagnement des sur les secteurs de l'hébergement / logement et de l'Insertion par l'Activité Economique. Le groupe comprendra une douzaine de stagiaires.
INTERVENANT	Leila El Allaly, Psychologue Clinicienne au sein de l'Equipe Mobile Psychiatrie Précarité du Centre Médico-Psychologique de l'Ariège
DUREE / DATES/lieu	3 jours A confirmer
COUT	<i>Adhérents : 170 euros TTC par jour soit 340 euros TTC le module</i> <i>Non adhérents : 250 euros TTC par jour soit 500 euros TTC le module</i>
CONTACT	Claire Faure Chargée de mission santé 06.26.91.74.12 claire.faure@federationsolidarite.org

Innovier dans vos accompagnements avec de nouveaux outils

CONTEXTE	<p>Dans un contexte économique et social de plus en plus tendu, les difficultés d'accès ou de retour à l'emploi s'intensifient.</p> <p>Les freins sont de plus en plus nombreux et impactent l'estime de soi des demandeurs d'emploi et notamment des salariés relevant de l'insertion par l'activité économique.</p> <p>Par répercussion, les conseillers en insertion professionnelle rencontrent de plus en plus de problématiques dans leurs accompagnements qui sont liées à la personne en elle-même parce que son estime de soi est atteinte profondément.</p> <p>La formation proposée permettra de donner les moyens aux stagiaires de lever des freins et d'activer des leviers motivationnels tout en favorisant l'estime de soi des accompagnés.</p>	
OBJECTIFS	<p>À l'issue du stage, le stagiaire sera en mesure de :</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ reconsidérer et utiliser la notion de « cadre de référence » ; ■ reconsidérer et utiliser la notion de « sens » ; ■ utiliser le modèle CVBLP (Croyances, Valeurs, Besoins, Limites, Parasites) et ses outils ; ■ exploiter les « ressources » pour agir positivement sur l'estime de soi des personnes accompagnées ; ■ utiliser la démarche Appréciative Inquiry ■ d'utiliser de nouveaux outils qu'il pourra mettre en application immédiate dans ses accompagnements. 	
CONTENU	<p>Contenu des trois journées :</p> <p>1^{ère} journée :</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Le cadre de référence : présentation du cadre de référence, parlons-nous le même langage ? ■ La notion de "Sens" : quelle importance ? Et comment l'utiliser au profit des parcours ? ■ Le modèle CVBLP(E) : Croyances, Valeurs, Besoins, Limites, Parasites, Émotion ■ Comment trouver le juste équilibre ? ■ Les outils du modèle CVBLP(E) : quelle utilité, quelle utilisation ? <p>2^{ème} journée :</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ La démarche Appréciative Inquiry : une solution pour valoriser la globalité de la personne ? ■ Présentation de l'outil historique, objectifs ; principe, utilisation ; ■ Les quatre phases de l'outil ; ■ Les conditions d'utilisation ; travail de l'outil en atelier. <p>3^{ème} journée :</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Échanges et partages d'expériences sur l'utilisation des outils ; ■ Retour sur les notions abordées et leur utilisation dans la pratique professionnelle. 	
METHODE	<ul style="list-style-type: none"> ■ Méthode magistrale ou didactique, méthode démonstrative, méthode interrogative ; ■ Connaissances & concepts : présentations, exposés, documentation ; ■ Savoir-faire : entraînements pratiques, méthodes opératoires ; ■ Savoir-être : mise en situation. 	
PARTICIPANTS	Conseiller.ère.s en insertion professionnelle, conseiller.ère.s à l'emploi, et toute personne en position d'accompagnement professionnel	
INTERVENANT	Véronique Vigreux	
DUREE / DATES	27,28 Mai et 25 Juin Narbonne	
COUT	Adhérents Fédération : 170 € TTC par jour	Non adhérents : 205 € TTC par jour
CONTACT	Laetitia Bicheron - 06 11 17 17 82 - laetitia.bicheron@federationsolidarite.org	

IAE

Formation « Accompagner les personnes en recherche d'emploi à l'usage du numérique » IAE

CONTEXTE	<p>Alors que la dématérialisation des échanges avec les services publics atteindra les 100% d'ici la fin de l'année 2022, 40% de la population n'est pas complètement autonome dans ses usages numériques : 9% sont « exclues du numérique » (pas d'accès ni de compétences), 19% ont un niveau « débutant à intermédiaire » (peu ou pas de compétences), et 21% ont un niveau « avancé » (peur de se tromper, manque de motivation)..</p> <p>La recherche d'emploi se fait de plus en plus sur internet, sur des sites dédiés. L'enjeu est de taille pour les personnes en recherche d'emploi, et en particulier les personnes les plus précaires, exposées à un double risque d'exclusion, sociale et numérique. 40% des publics en précarité sociale sont en difficulté numérique.</p> <p>Pour les acteurs de l'accompagnement, il s'agit de développer de nouvelles compétences, à la fois techniques, pédagogiques et éthiques, pour accompagner les personnes en difficulté face au numérique. En matière d'accès à l'emploi, l'usage du numérique est devenu une dimension incontournable, à la fois pour les personnes en recherche d'emploi, et pour les professionnels qui les accompagnent dans leurs démarches. De ce constat est ressorti le besoin en formation des professionnels dans leurs pratiques d'accompagnement des personnes en recherche d'emploi, qu'il s'agisse du secteur de l'AHJ (Accueil, Hébergement, Insertion) ou de l'IAE (Insertion par l'Activité Economique) .</p>	
OBJECTIFS	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Apporter aux professionnels accompagnants les compétences et outils nécessaires à l'accompagnement des personnes en recherche d'emploi dans leur usage du numérique : ▪ Mieux appréhender les questions de posture, d'éthique et de confidentialité dans l'utilisation du numérique ▪ Mieux appréhender les enjeux du numérique liés à la recherche d'emploi ▪ Identifier des outils et adapter une pédagogie dans sa pratique d'accompagnement professionnel 	
CONTENU	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les enjeux du numérique dans le travail social : Mieux appréhender les questions de posture, d'éthique et de confidentialité dans l'utilisation du numérique ▪ Comment accompagner une personne à utiliser le numérique et les bons outils : Identifier des outils et adapter une pédagogie dans sa pratique d'accompagnement professionnel ▪ Comment utiliser le numérique pour rechercher un emploi : pertinence, limites : Mieux appréhender les enjeux du numérique liés à la recherche d'emploi / Savoir mener une recherche d'emploi sur internet avec efficacité 	
PARTICIPANTS	La formation s'adresse à tout professionnel accompagnant des secteurs AHJ ou IAE, souhaitant développer ses compétences en accompagnement des personnes en recherche d'emploi à l'usage du numérique.	
INTERVENANT	ADPEI	
DUREE / DATES	Lundi 14 et mardi 15 juin , journée entière à Toulouse Lundi 21 Juin , matinée/ distanciel Vendredi 02 juillet, matinée/ distanciel	
COUT	Adhérents Fédération : 170 € par jour TTC	Non adhérents : 250 € par jour TTC
CONTACT	Lise Combes - 04 34 35 66 04 - 06 27 95 06 08 lise.combes@federationsolidarite.org	

IAE

Formation «Appui juridique des Associations intermédiaires»

CONTEXTE	<p>La FAS Occitanie fédère de nombreuses associations intermédiaires . Celles-ci ont exprimé le besoin d'un appui pour mieux maîtriser leur cadre juridique et, particulièrement, les dispositions du droit du travail régissant leur relation avec les salariés en insertion.</p> <p>En effet, nous avons souvent échangé sur le cadre juridique pour le moins complexe des AI et le besoin pour nos adhérents d'avoir un appui juridique propre. Cette formation permettra de répondre en partie à ces besoins.</p>
OBJECTIFS	<ul style="list-style-type: none">▪ Connaître le droit du travail applicable aux associations intermédiaires faisant de la mise à disposition▪ Identifier les responsabilités en cas de dommages ou d'accidents pendant les mises à disposition▪ Prendre conscience de la nécessité de la formalisation des actions de suivi et d'accompagnement▪ Maîtriser les règles du CDD▪ Connaître les différents types de contrat de travail▪ Identifier les zones de risque juridique et de contentieux▪ Anticiper les problématiques de fin de contrat et de sortie du parcours d'insertion▪ Adapter vos pratiques professionnelles à partir de l'analyse des documents de votre association

- Les enjeux du numérique dans le travail social : Mieux appréhender les questions de posture, d'éthique et de confidentialité dans l'utilisation du numérique
- Comment accompagner une personne à utiliser le numérique et les bons outils : Identifier des outils et adapter une pédagogie dans sa pratique d'accompagnement professionnel
- Comment utiliser le numérique pour rechercher un emploi : pertinence, limites : Mieux appréhender les enjeux du numérique liés à la recherche d'emploi / Savoir mener une recherche d'emploi sur internet avec efficacité

Programme

- Le domaine d'activité des AI
 - Textes fondamentaux, définition et objet des AI
 - Accueil, suivi et accompagnement socio professionnel : le contrat d'engagement
 - Conditions de la mise à disposition
 - Agrément des personnes en difficulté par Pôle Emploi
- Le contrat de mise à disposition
 - Mise à disposition du personnel
 - Responsabilités de l'AI et/ou de l'utilisateur en cas de dégâts/malfaçons
 - Problématiques de la fourniture de matériel
 - Mentions spéciales du contrat de mise à disposition
 - Assurances
- Les responsabilités en matière d'hygiène et de sécurité
 - Responsabilités réciproques de l'AI et de l'utilisateur
 - Obligations en matière de suivi médical du salarié en insertion
- Les différents contrats de travail des salariés en insertion
 - Contrat de travail utilisé par les AI
 - Régime juridique du CDD d'usage
 - CDDI
 - Contractualisation de la durée du travail
- Limiter le risque de contentieux
 - Identification des problématiques juridiques et risques de requalification en CDI
 - Possibilités de contractualisation de la relation de travail dans les AI
 - Nécessité du suivi et de l'accompagnement du salarié en insertion
 - Fin de contrat et sortie des salariés du parcours d'insertion

PARTICIPANTS	Direction et responsable financier, RH des associations intermédiaires.
INTERVENANT	Vanessa SOMMIER Avocate associée Cabinet PRAGMATIS.
DUREE / DATES	2 jours 4eme trimestre 2021
COUT	Tarif pour les associations intermédiaires adhérentes FAS : 700 euros TTC Tarif pour les associations intermédiaires non adhérentes : 850 euros TTC
CONTACT	Lise Combes - 04 34 35 66 04 - 06 27 95 06 08 lise.combes@federationsolidarite.org

L'offre de conseil et/ou formations en intra

L'articulation des compétences de nos différents chargés de missions mais aussi d'intervenants spécialisés, nous permet d'intervenir régulièrement au sein des associations en termes de conseil ou accompagnement.

Nous proposons par exemple :

- Un soutien à l'élaboration de projets associatifs
- Aider à l'élaboration / la construction voire la rédaction des **projets d'établissements, de services, de dispositifs, de plateformes**
- Accompagner les démarches **CPOM** en CHRS
- Accompagner les porteurs de projet dans le cadre de l'IAE
- Accompagner les associations dans leurs outils RH (fiche de poste, recrutement...)

Toutes les thématiques proposées au catalogue sont susceptibles d'être organisées en formation collective au sein de vos établissements. Nous en présentons ici seulement quelques-unes.

APPUI A L'ELABORATION D'UN PROJET D'ETABLISSEMENT

Les projets d'établissement ou de service sont devenus des outils incontournables dans le champ de la lutte contre les exclusions. Encore aujourd'hui, ce secteur étant soumis à des changements profonds (réformes institutionnelles, financières, ...), les projets d'établissements ou de service demeurent, dans ce cadre mouvant, le garant des valeurs et de l'action des structures ainsi que de leurs pratiques et fonctionnements. Les projets d'établissement permettent à chacun de s'affirmer dans son environnement et d'anticiper les changements nécessaires.

Objectifs :

- Structurer et donner un cadre à l'élaboration d'un projet d'établissement
- Apporter des éléments théoriques et méthodologiques pour l'élaboration d'un projet d'établissement
- Transmettre les règles de structuration et de rédaction d'un projet d'établissement

Contenu

- Apporter des éléments théoriques et méthodologiques pour l'élaboration d'un projet d'établissement
- Transmettre les règles de structuration et de rédaction d'un projet d'établissement
- Comprendre les différentes étapes du projet d'établissement :
- Les moyens mobilisés : ressources humaines, ressources matérielles, le partenariat,
- Perspectives : objectifs de progrès, scénarios d'évolution, modalités d'évaluation du projet d'établissement...
- Appréhender la place des usagers dans le projet d'établissement
- Connaître la méthodologie et l'organisation de l'écriture du projet de d'établissement : structuration, passage de l'analyse à la synthèse, point sur les documents intermédiaires, rédaction du projet

ACCOMPAGNEMENT AUX OUTILS DE LA LOI 2002-2

Objectifs et contenus à affiner en fonction de votre demande / Tarif : demandez-nous un devis à partir de votre projet précis (durée, nombre de stagiaires, organisation du stage).

Objectifs

- Connaître le cadre réglementaire des outils de la loi 2002-2
- Identifier les particularités de son établissement, de son service
- Adapter la démarche aux caractéristiques de son établissement ou service
- Concevoir le cadrage du projet et définir les modalités de participation
- Piloter et animer la démarche
- Réguler les résistances, accompagner les changements
- Formaliser les outils en intégrant les exigences réglementaires

Contenu

- Cadrage et structuration de la démarche projet réglementaire et méthodologique
- Travail à partir des recommandations de bonnes pratiques de l'ANESM
- Constitution d'une équipe projet
- Définition des modalités de participation
- Planification des différentes phases et formalisation de la démarche
 - Apports sur la conduite du changement et la régulation des résistances
 - Formalisation définitive du projet
 - Elaboration des modalités de communication interne

PROJETS COLLECTIFS ET DYNAMIQUES PARTICIPATIVES AVEC LES PERSONNES ACCUEILLIES

Objectifs et contenus à affiner en fonction de votre demande / Tarif : demandez-nous un devis à partir de votre projet précis (durée, nombre de stagiaires, organisation du stage).

Objectifs

- Réfléchir aux conditions de mobilisation des usagers
- S'initier à des méthodes d'animation de réunions plus créatives
- Aller au-delà des outils réglementaires, et mettre en place la participation des usagers

Contenu

- Cadrage théorique : définitions, sens et enjeux des démarches d'empowerment, évolution des postures professionnelles...
- Recueil et analyse des situations de démarches participatives dans lesquelles les participants sont impliqués : préoccupations et attentes, atouts et lacunes
- La place des usagers dans les projets : choisir le bon registre de participation en fonction de l'objectif. De la concertation à la co-production
- Comment favoriser l'implication et entretenir la dynamique ?
- Posture de l'intervenant
- La conduite de réunions : comment rendre les réunions plus attractives, plus dynamiques ? Quels outils de créativité peuvent être particulièrement adaptés ? (Photo langage, méthode des scénarios, méta plan, world café, etc.)

ACCOMPAGNEMENT A L'EVALUATION INTERNE DE L'ETABLISSEMENT

Objectifs et contenus à affiner en fonction de votre demande / Tarif : demandez-nous un devis à partir de votre projet précis.

La loi 2002-2 rénovant l'action sociale et médico-sociale soumet les établissements et les services autorisés aux obligations d'évaluation interne, et externe, de leurs activités et de la qualité des prestations qu'ils délivrent. Il s'agit de mener une réflexion, sur l'organisation des activités et le mode de gestion des ressources humaines, d'une part ; sur la qualité des interventions, de la prise en charge et de l'accompagnement des personnes, d'autre part. L'évaluation interroge ainsi les pratiques et les politiques de l'intervention sociale dans chaque service ou établissement des associations, en fonction notamment du projet associatif, des droits et des besoins des personnes accueillies. C'est une démarche qualitative et participative, impliquant l'ensemble des parties prenantes, qui doit contribuer à permettre l'évolution de ces pratiques, le développement de compétences, une éventuelle redéfinition des projets de services ou d'établissements, et si nécessaire du projet associatif lui-même.

Objectifs :

- Connaitre les éléments théoriques et méthodologiques indispensables à la bonne réalisation d'une démarche d'évaluation interne.
- Adapter la démarche aux caractéristiques de son établissement ou service
- Définir le cadre évaluatif et les modalités de participation

- Piloter et animer la démarche
- Formaliser le rapport d'évaluation interne

Contenu :

- Apport d'éléments théoriques et méthodologiques pour la réalisation d'une démarche d'évaluation interne
- Cadrage et structuration de la démarche d'évaluation (organisation, planification, priorités)
- Maîtrise des outils de l'évaluation interne (référentiel)
- Définition des modalités de participation et de recueil de données
- Animation de groupes de travail
- Structuration et formalisation du rapport d'évaluation interne
- Appropriation des résultats et conduite du changement

LE REFERENTIEL NATIONAL DES PRESTATIONS

Objectifs et contenus à affiner en fonction de votre demande / Tarif : demandez-nous un devis à partir de votre projet précis (durée, nombre de stagiaires, organisation du stage).

Objectifs

- Favoriser l'appropriation de cet outil par les acteurs via une meilleure compréhension du sens et des enjeux
- Favoriser la compréhension de l'articulation du RNP et des autres outils internes à l'établissement et externe
- Amorcer une appropriation concrète du RNP par une description par chaque structure de son offre, en missions et prestations.

Contenu

- Le Référentiel National des Prestations : pourquoi ?
- Présentation du contenu du RNP
- La place du RNP dans le schéma global de l'AHl : les différentes utilisations possibles du RNP
- Le RNP dans le nouveau schéma de gouvernance
- Le RNP dans la vie interne des associations
- Le RNP sur le territoire (PDALHPD, partenariats et appels à projets)
- Le RNP dans le dialogue de gestion et la contractualisation
- Appropriation de la lecture du RNP (outil support : guide d'utilisation RNP de la FNARS)
- Mission « alimenter » / héberger / accueillir et orienter / construire un parcours vers l'autonomie

Accompagnement dans l'IAE

Objectifs et contenus à affiner en fonction de votre demande / Tarif : demandez-nous un devis à partir de votre projet précis (durée, nombre de stagiaires, organisation du stage).

- L'accompagnement des SIAE à l'analyse économique et financière, dans un double but : mise en œuvre de solutions économiques concrètes et acquisition en interne d'une culture économique (analyse financière...)
- L'accompagnement des SIAE aux problématiques de recrutement, réorganisation des services, répartition des missions, diversification et développement des activités... : rédaction du projet associatif, du DUI, fiches de postes, accompagnement au changement de statuts ou de structuration juridique...

INFORMATION PRATIQUES

Comment s'inscrire ?

- Une pré-inscription se fait en ligne. Les liens vous sont envoyés à la demande.
- Le référent de la formation reviendra vers vous suite à votre pré-inscription afin de s'assurer de votre éligibilité.
- L'inscription sera ensuite effective à réception **de votre règlement**.
- Chaque stagiaire recevra une **convocation lui confirmant son inscription** ainsi que les dates et le lieu de déroulement de la formation.
- Une **convention de formation**, une **attestation de présence** et une **facture**, vous seront délivrées .

Prise en charge des coûts de formation

- De nombreux dispositifs peuvent permettre la **prise en charge totale ou partielle des coûts de formation** (contribution des employeurs au « plan de formation », par exemple).
- Pour permettre aux futurs stagiaires d'en bénéficier, contactez votre OPCO
- Certaines formations sont financées par des diverses institutions et nous permettent de vous les proposer à moindre frais.

En cas d'annulation

- La FAS se réserve la **possibilité d'annuler le stage dix jours avant le début de la formation** en cas d'un nombre de participants insuffisant pour couvrir les frais d'organisation.
 - Par ailleurs, le **désistement de stagiaire moins de 10 jours avant la formation ne donnera pas lieu à remboursement**. En revanche, si le désistement est signalé plus de 10 jours avant le début du stage, seuls les frais de dossiers (50 €) seront facturés.
- Dans l'éventualité d'un trop grand nombre d'inscrits, la FAS Occitanie procédera par **date d'inscription**, avec possibilité de constituer une liste d'attente pour le prochain stage.

Numéro d'organisme de formation : 73310417831

Contact :

Fédération des acteurs de la solidarité Occitanie

Siège Social et Administratif : Le Prologue Porte 8, 815 La Pyrénéenne 31670 LABEGE Tél : 05 34 31 40 29 ;
occitanie.siege@federationsolidarite.org

Site Montpellier : 3 rue Charles Didion, 34000 Montpellier Tel : 04 34 35 66 04
occitanie.montpellier@federationsolidarite.org

Dès 2021, les inscriptions de nos formations se feront directement en ligne via un lien.

Les liens seront mis à jour au fur et à mesure de l'ouverture des formations.

Annexe 1 : Le catalogue de la plateforme- IRIO



Vous trouverez le catalogue de formation de la plateforme de professionnalisation d'IRIO via le lien suivant :

https://drive.google.com/file/d/1iYQ8GxJ-AKHWKhPf_wugnA8AcRII3gua/view?usp=sharing

Au programme :

- Titre etat
- Bases de la fonction d'encadrant-e technique
- Marchés publics et insertion - niveau 1
- Marchés publics et insertion - niveau 2
- Atelier communication non-violente - groupe de pratique
- Les compétences transférables des salarié-e-s en insertions
- Découverte de l'environnement d'une siae
- Encadrant-e-s techniques et accompagnateur-ice-s socio-professionnel-le-s : comment travailler en complémentarité ?
- Former les professionnels de l'iae à la mise en place de l'afest
- La reconnaissance des savoir-faire professionnels – rsfp
- Manager une équipe dans une SIAE : rôle et fonction du chef d'équipe
- Faciliter l'inclusion numérique au sein des structures de l'IAE
- Lutte contre les discriminations
- Journée régionale encadrant technique